



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Denis Sassou N'Guesso en séjour de travail à Pointe-Noire

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, séjourne depuis hier à Pointe-Noire où il procédera au lancement de plusieurs projets parmi lesquels le démarrage de la production du gaz naturel liquéfié, un nouveau projet développé par la société ENI-Congo qui exploite des réserves de gaz du Congo en vue de son exportation.

Page 16

L'arrivée dans la capitale économique du couple présidentiel



SANTÉ MATERNELLE

Relance de la gratuité de la césarienne



La remise symbolique des kits de césarienne/Adiac

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a relancé hier le programme de gratuité de la césarienne et autres interventions obstétricales majeures par la remise de plus de 2000 kits opératoires destinés aux structures sanitaires publiques du pays. Selon le directeur des soins et services de santé, le Pr Germain Monabeka, la stratégie de distribution des kits de césarienne relève de la nécessité pressante de réduire le taux de mortalité maternelle et néonatale en lien direct avec cette opération.

Page 5

MUSIQUE

Zao renoue avec la scène



Sorti d'un accident vasculaire cérébral (AVC) qui l'a affaibli pendant de longs moments, Zao a repris la scène avec un concert de haute facture livré samedi dernier à l'Institut français du Congo de Brazzaville, où il a égayé le public venu nombreux pour s'assurer de la forme de l'artiste.

Bien que n'ayant pas encore retrouvé à cent pour cent toutes ses capacités physiques, chantant parfois debout ou assis,

esquissant peu de mouvements contrairement à son habitude, l'artiste, à travers cette sortie, a redonné espoir aux mélomanes, en attendant les prochains concerts prévus dans le cadre de la lutte contre l'AVC.

Page 16

AFRIQUE DE L'OUEST

La Cédéao lève des sanctions contre la Guinée, le Mali et le Niger

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a annoncé dimanche, à l'issue du sommet extraordinaire tenu à Abuja, capitale nigériane, la levée de sanctions imposées précédemment à la Guinée, au Mali et au Niger à la suite de la prise du pouvoir par des juntes militaires. « L'autorité a décidé de lever, avec effet immédiat, les sanctions imposées au Niger et a levé la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre ce pays et les pays membres de la Cédéao. La zone d'exclusion aérienne de tous les vols commerciaux à destination et en provenance du Niger doit être levée. La suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les États membres de la Cédéao et le Niger doit être levée », indique le communiqué du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de cette institution sous-régionale.

Page 9

Éditorial

Culture citoyenne

Page 2

ÉDITORIAL

Culture citoyenne

La campagne de promotion de la culture citoyenne et civique lancée en milieu scolaire par les pouvoirs publics vient à point nommé, au regard du nombre croissant d'actes répréhensibles perpétrés par des apprenants au cours des dernières années. Le drame serait de ne pas agir et laisser ce genre de comportements transformer l'école en une pétaudière.

Il est impérieux de rappeler aux élèves la nécessité d'intérioriser les notions de base de la vie en société telles que le respect d'autrui et des biens publics, la sacralité de la vie, le civisme, l'éthique et la morale.

Après les appels à la tranquillité lancés par des autorités, le corps enseignant devra impérativement prendre la relève en martelant dans les classes pédagogiques quels sont les objectifs du système éducatif national parmi lesquels celui d'assurer la formation des citoyens quand ce n'est l'élite de demain.

La jeunesse se trouve au cœur des politiques de développement de tous les pays du monde. Bien formée, elle est un atout indispensable pour la communauté qui en tire profit en termes de production intellectuelle, économique ou encore matérielle.

Plutôt que se limiter à des actions sporadiques de sensibilisation aux valeurs civiques utiles mais éphémères, il est indispensable de l'inscrire dans les curricula et d'enseigner le civisme dès le plus jeune âge à l'école comme ce fut le cas dans les années 1970-1980.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le PCT et l'ANC engagés pour des échanges bénéfiques

Une délégation du Parti congolais du travail (PCT), conduite par son secrétaire général, Pierre Moussa, a séjourné du 18 au 22 février à Pretoria, en Afrique du Sud. L'occasion pour l'African national congress (ANC), parti au pouvoir dans ce pays, d'échanger avec le PCT sur les bienfaits de leur collaboration.

Le secrétaire général du PCT a échangé avec son homologue de l'ANC, Fikilé Mbalula. Au cours d'une soirée, il a présenté les bienfaits de la coopération entre son parti et l'ANC, avant de louer les liens d'amitié entre les présidents Denis Sassou N'Guesso et Cyril Ramaphosa, respectivement président du Comité central du PCT et président du comité central de l'ANC.

« Politiquement parlant, c'est une grande base pour les pays d'avoir de bonnes relations entre partis », a déclaré Pierre Moussa, avant de replonger dans l'implication du Congo dans la libération de l'Afrique du Sud. Ayant tiré les leçons de la lutte anti-apartheid menée par Nelson Mandela, le secrétaire général du PCT a résolu de visiter le domicile familial et la Fondation Mandela. Cette visite lui a conduit notamment à sa chambre, son lit, son fauteuil, son salon et sa cuisine...

« Mon émotion est indescriptible. Nous avons pu nous rendre compte que les héros sont vraiment héros », a-t-il insisté. Pierre Moussa a visité également le Freedom Park situé dans



Une séance de travail entre les deux délégations / DR

la ville de Pretoria, en compagnie du ministre d'Etat, ministre des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, invité, lui aussi, pour la présentation de son ouvrage intitulé « Protocole de Brazzaville : contribution de la République du Congo à la libération de l'Afrique australe ». Tout au long de la visite de ce sanctuaire rempli d'histoire et d'enseignements, Pierre Moussa et Pierre Oba ont pu observer la richesse culturelle dissimulée dans ce boisseau joliment aménagé pour restituer les faits qui ont marqué l'Afrique du Sud. C'est en mémoire des héros de la lutte contre l'apartheid que ce park a été construit à l'initiative du président Nelson Mandela. Ici, les noms de toutes les personnes ayant

marqué l'histoire de l'Afrique du Sud y sont gravés dans le marbre, à titre posthume. Le clou du séjour de travail du secrétaire général du PCT en Afrique du Sud a été sa participation au dévoilement de la plaque portant le nom de l'ancien ministre congolais Antoine Ndinga Oba sur le mur des héros au Freedom park pour son activisme dans le processus de libération de l'Afrique australe aux côtés du président Denis Sassou N'Guesso. Au moment où l'ANC s'apprête à lancer la campagne pour les élections générales, Pierre Moussa et Pierre Oba ont bien fait de jumeler leur calendrier afin de magnifier l'excellence des relations entre les deux pays.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

AFFORESTATION

La culture d'acacia associée au manioc expérimentée à Nkouo

Le modèle de plantation d'acacia et manioc est cultivé depuis 2020 par la société Acacia batéké carbone(ABC), dans le cadre d'un projet de production du charbon de bois durable et de stockage du carbone. Une équipe d'experts a visité le site, le 24 février, pour s'assurer de la qualité des espèces sélectionnées comme les acacias mangium et auroculiformis.

Les activités de plantations de la société ABC s'inscrivent dans le Programme national d'afforestation et reboisement (Pronar) piloté par le ministère de l'Économie forestière. À ce jour, la société promotrice a déjà réalisé 1247 hectares de plantations sur 2400 hectares prévus. Le président directeur général du groupe Forest resources management, Bernard Cassagne, et le partenaire investisseur du projet, Philippe Oddo, ont salué l'avancement des activités et la qualité des pépinières.

Le principe retenu par les experts consiste à réconcilier la culture de l'arbre avec l'agriculture. On a introduit à la fois du manioc dans la même parcelle et des arbres des acacias, en l'occurrence une espèce en particulier d'acacia auroculiformis et mangium. L'espèce de man-



L'équipe d'experts sur le terrain/DR

gium présente néanmoins un handicap, a expliqué Bernard Cassagne, puisque celle-ci pousse tellement vite qu'elle peut venir concurrencer le manioc. Il y a des intérêts partagés entre le paysan qui vient cultiver sur

une terre qui a été préparée pour la récolte du manioc et l'entreprise, la société ABC, qui développe ses puits de carbone.

Le principal objectif est de contribuer à la lutte contre le changement climatique à

partir d'acacia, estime-t-on. « Sur ces parcelles, l'on a pu concilier la culture et le développement des plantations avec de l'agriculture. Les arbres vont pousser pendant 8 à 9 ans, pour permettre de produire du

charbon de bois. La matière première, qui va être produite à partir de ces acacias, sera destinée essentiellement à la population locale. Mais la plus grande partie va être distribuée et commercialisée à Brazzaville », a indiqué Bernard Cassagne.

Le projet permettra de lutter contre le commerce illicite de charbon de bois et son impact sur le paysage forestier. Un autre avantage des plantations d'acacias est qu'elles fixent l'azote atmosphérique à travers un système dans les racines de fixation de l'azote et enrichissent le sol. Le lendemain de la visite de terrain, les partenaires du projet ont lancé les travaux de construction d'une école, d'un dispensaire et d'un forage d'eau de la société ABC dans le village de Nkouo.

Fiacre Kombo

DISPARITION

Le dernier hommage du PCT à Rigobert Sabin Banzani

Le Parti congolais du travail (PCT) a rendu hommage le 26 février, à Brazzaville, à son membre du Comité central, ancien député de la circonscription électorale unique d'Enyellé, département de la Likouala, Rigobert Sabin Banzani, décédé le 8 février à Paris, en France, à l'âge de 60 ans.

La cérémonie d'adieu qui s'est déroulée en présence du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, au siège communal à Mpila, a connu la participation des cadres, militants et sympathisants de la fédération de Brazzaville. Né le 28 février 1964 à Mimbelly, dans le district d'Enyellé, département de la Likouala, Rigobert Sabin Banzani était détenteur d'un doctorat, obtenu à la faculté de droit et sciences politiques de l'université de Nantes, en France. Ceci après avoir obtenu sa licence en droit privé en 1988 à l'Université Marien-Ngouabi. Praticien et théoricien du droit, il a porté à la fois le titre de maître de sa profession d'avocat et d'enseignant en sa qualité de chargé de cours à cette université.

Au plan politique, Rigobert Sabin Banzani a débuté son militantisme au sein de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise avant d'adhérer au PCT dans le Comité du district d'Enyellé. Il fut député de 2012 à 2022, pour le compte de la circonscription électorale unique d'Enyellé, puis suppléant de 2022 jusqu'à son



Pierre Moussa s'inclinant devant la mémoire de Rigobert Sabin Banzani/DR

dernier souffle. Selon le secrétaire permanent du PCT, en charge des affaires de justice et des droits humains, Fernand Sabaye, qui a lu l'oraison funèbre, le passage de ce juriste à l'Assemblée nationale a été d'une contribution riche et remarquable dans l'accomplissement des missions du pouvoir législatif. « Membre de la Commission des lois et

affaires juridiques de l'Assemblée nationale, l'éminent juriste s'est distingué par son assiduité aux travaux en commission, la qualité et la pertinence de ses interventions ainsi que par la maîtrise des dossiers soumis au traitement de la commission. Ce fut un député très attaché à la discipline aussi bien de la chambre où il sié-

geait que du groupe parlementaire dans lequel il était inscrit », a-t-il témoigné.

Militant engagé et avocat du PCT, Rigobert Sabin Banzani a consacré une partie de sa vie professionnelle au service de son parti, a poursuivi l'ancien président de la Commission des lois et affaires juridiques de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye. « Ses prestations de qualité en matière des contrats de bail et de contentieux électoraux auxquels le parti était impliqué ont permis à notre formation politique d'assurer une bonne gestion de son patrimoine immobilier et de remporter les batailles juridictionnelles relatives aux différentes contestations électorales portées devant la Cour constitutionnelle, notamment à l'issue des élections législatives de juillet 2022 », a-t-il souligné, saluant la mémoire d'un travailleur acharné, un militant courageux et convaincu.

« Un élu prêt à défendre en tout temps et en toute circonscription la ligne du parti. Camarade Rigobert

Sabin Banzani, fils de Mimbelly, tu nous quittes trop tôt, la mort a sonné le glas de ta vie à quelques jours de ton 60e anniversaire, au moment où le PCT, notre instrument commun de lutte politique, a encore besoin de toi. Ton départ de ce monde éphémère nous attriste énormément et nous arrache des larmes... », a-t-il conclu.

Actuel député d'Enyellé, Henri Djombo garde tout le bien de son suppléant. « ... C'était un cadre très intelligent, très discipliné, modeste et engagé qui nous quitte. J'avais un vrai suppléant, pendant les deux mandats où il a siégé à l'Assemblée nationale pendant que j'étais au gouvernement, je me sentais toujours à l'aise parce que son travail était parfait. Au niveau du parti, il était un militant exemplaire ainsi que de sa profession, ses collègues nous donnent des témoignages les plus poignants. Alors, c'est une grande perte puisque son départ nous laisse un vide énorme », a déclaré l'ancien ministre.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la repression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de microfinance (EMF) au cours du quatrième trimestre 2023 et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2024 se présentent comme suit :

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicables au premier semestre 2024
PARTICULIER		
Crédits à la consommation, autre que découvert	56,34%	75,12%
Découverts	38,60%	51,47%
Crédits à moyen terme	28,00%	37,33%
Crédits à long terme	19,74%	26,32%
Crédits immobilier	34,49%	45,99%
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES		
Crédits à la consommation, autre que découvert	30,43%	40,58%
Découverts	-	-
Crédits à moyen terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-
GRANDES ENTREPRISES		
Crédits à la consommation, autre que découvert	48,42%	64,56%
Découverts	-	-
Crédits à moyen terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions ¹	-	-
Effets commerciaux	-	-
AUTRES PERSONNES MORALES		
Crédits à la consommation, autre que découvert	-	-
Découverts	-	-
Crédits à moyen terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITES LOCALES		
Crédits à la consommation, autre que découvert	-	-
Découverts	-	-
Crédits à moyen terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-

¹ NB : les cellules vides indiquent les catégories de prêts pour lesquels les établissements de microfinance n'ont pas enregistré d'opérations au cours du quatrième trimestre 2023.

Ces taux entreront en vigueur à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 16 FEV 2024

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Président du Comité National Economique et Financier



[Signature]
Jean-Baptiste ONDAYE

SANTÉ PUBLIQUE

Plus de 2000 kits pour la gratuité de la césarienne

La distribution des kits de gratuité de la césarienne et d'autres interventions obstétricales majeures, en vue d'améliorer la santé maternelle et néonatale, a été relancée le 26 février à Brazzaville par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en présence de sa collègue chargée des Affaires sociales, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Le programme national chargé de la césarienne a acquis 2001 kits opératoires à distribuer dans les différentes structures sanitaires du pays, a fait savoir le directeur dudit programme, le Dr Fabien Boungou. « Le paquet des soins offerts couvre, entre autres, la césarienne urgente et programmée, la prise en charge de l'hémorragie de la délivrance, la réanimation, la laparotomie pour grossesse extra utérine, la laparotomie pour rupture utérine », a-t-il expliqué.

Le Dr Fabien Boungou a, par ailleurs, souligné la nécessité d'élaborer les normes et les directives permettant aux formations sanitaires de fournir des soins de qualité qui soient accessibles à toutes les femmes enceintes et aux nouveau-nés indépendamment de leur situation financière.

Selon le directeur des soins et services de santé, le Pr Germain Monabeka, la stratégie de la distribu-



Les officiels et les partenaires impliqués dans la gratuité de la césarienne./Adiac

tion des kits de césarienne dans les établissements de santé répond à une nécessité pressante, celle de la réduction du taux de la mortalité maternelle et

néo-natale. « Les professionnels de santé accédant à ces kits doivent être sensibilisés à une utilisation judicieuse et efficiente », a-t-il déclaré.

Les chiffres évoqués par le directeur du Programme national chargé de la césarienne indiquent qu'en 2022 le ratio de mortalité maternelle était estimé à

414 décès, pour 100 000 naissances vivantes tandis que celui des nouveau-nés à 28,86 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ce programme a donc pour objectif d'améliorer l'accessibilité de la césarienne et des soins obstétricaux néonataux d'urgence par la mise à disposition des kits opératoires gratuits dans les formations sanitaires.

Rominique Makaya

« Les professionnels de santé accédant à ces kits doivent être sensibilisés à une utilisation judicieuse et efficiente »

POTO-POTO 1

L'assainissement, un défi majeur

A l'initiative du député de la première circonscription électorale du 3^e arrondissement de Brazzaville, Rick Gérard Bokilo, une opération d'assainissement a été organisée le 25 février dans plusieurs rues.

L'action a porté sur le curage des caniveaux dans les points critiques des différents quartiers que compte Poto-Poto 1. Elle a consisté, entre autres, au débouchage des collecteurs artificiels pour l'assèchement des eaux pluviales et usées, la destruction des eaux stagnantes où se reproduisent les moustiques, notamment vecteurs du paludisme. Cette opération de salubrité visait aussi la propreté des quartiers d'autant plus qu'elle chasse la maladie.

« Nous avons la majorité des caniveaux de nos quartiers qui sont bouchés. La population est ainsi exposée aux maladies. En tant que fils du quartier, j'ai décidé de les déboucher. On n'attendra pas toujours l'exécutif même pour les tâches mineures. On a décidé de curer ces caniveaux nous-mêmes. Cependant, pour les tâches lourdes du genre pente des collecteurs ou leur réflexion qui demande beaucoup



Rick Gérard Bokilo et les jeunes de Poto-Poto à pied d'oeuvre dans une rue/DR

de moyens, cela relève de l'exécutif », a expliqué le député Rick Gérard Bokilo.

Une initiative positivement appréciée par tous les habitants de Poto-Poto confrontés au quotidien à la saleté, aux moustiques, aux odeurs nauséabondes et aux inondations. Président d'un quartier de Poto-Poto, Goivande Angoya Gouam Devan n'a pas caché sa satisfaction. « Dès ses premiers pas, notre député avait montré sa volonté de faire vivre le quartier. Il s'est intéressé à l'action et a convaincu la population qui le soutient dans tous les quartiers. Il s'associe aux efforts de la mairie et travaille avec son cœur. Quand il y a des inondations, l'eau rentre dans nos maisons. Mais, avec cette œuvre, les habitants vont être épargnés des inondations sur le long terme. Ce travail contribue aussi à notre bonne santé », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la repression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du quatrième trimestre 2023, et les seuils d'usure applicables pour le premier semestre 2024 se présentent comme suit :

	<i>TEG moyens nationaux</i>	<i>Seuils d'usure applicable au 1er semestre 2024</i>
Particuliers		
<i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i>	18,72%	24,96%
<i>Découverts</i>	12,15%	16,20%
<i>Crédits à moyens terme</i>	13,42%	17,89%
<i>Crédits à long terme</i>	12,64%	16,85%
<i>Crédits immobilier</i>	11,23%	14,67%
<i>Cautions</i>	0,50%	0,67%
<i>Effets commerciaux</i>	-	-
Petites et Moyennes Entreprises		
<i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i>	12,62%	16,83%
<i>Découverts</i>	10,08%	13,44%
<i>Crédits à moyens terme</i>	10,14%	13,52%
<i>Crédits à long terme</i>	11,87%	15,83%
<i>Cautions</i>	1,30%	1,73%
<i>Effets commerciaux</i>	-	-
<i>Affacturation</i>	11,04%	14,72%
Grandes Entreprises		
<i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i>	20,75%	27,69%
<i>Découverts</i>	7,64%	10,19%
<i>Crédits à moyens terme</i>	-	-
<i>Crédits à long terme</i>	12,59%	16,79%
<i>Cautions</i>	2,20%	2,93%
<i>Effets commerciaux</i>	18,36%	24,49%
Autres personnes morales		
<i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i>	-	-
<i>Découverts</i>	7,33%	9,77%
<i>Crédits à moyens terme</i>	-	-
<i>Crédits à long terme</i>	-	-
<i>Cautions</i>	2,01%	2,68%
<i>Effets commerciaux</i>	-	-
Administrations publiques et collectivités locales		
<i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i>	-	-
<i>Découverts</i>	8,79%	11,72%
<i>Crédits à moyens terme</i>	-	-
<i>Crédits à long terme</i>	-	-
<i>Cautions</i>	1,52%	2,02%
<i>Effets commerciaux</i>	-	-

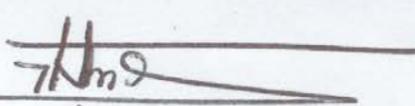
NB : les cellules vides indiquent les catégories des prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du quatrième trimestre 2023.

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 16 FEV 2024

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Président du Comité National Economique et Financier




Jean-Baptiste ONDAYE

INTERVIEW.

Ingrid Olga Gislaine Eboucka-Babakas : « Il faut créer une filière industrielle du bois d'ici à 2028 »

La ministre congolaise du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Gislaine Eboucka-Babakas, a participé, le 22 février dernier, à Bangui, en République centrafricaine, à la 41e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC). Avec Les Dépêches de Brazzaville, elle revient sur les différentes résolutions prises par l'UEAC, notamment le report en janvier 2028 de l'interdiction d'exportation des grumes.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel impact les différentes résolutions de la 41e session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC peuvent-elles apporter ?

Ingrid Olga Gislaine Eboucka-Babakas (I.O.G.E-B.) : Le travail qui a été soumis au Conseil des ministres a été hautement apprécié, de sorte que toutes les propositions ont été adoptées. Ce que l'on devrait peut-être retenir, c'est que le budget de la Communauté a été adopté pour 2024, mais un travail supplémentaire a été demandé au président de la Commission Cémac. Il lui est demandé de transmettre très rapidement aux ministres le rapport sur la transformation de la Communauté.

Durant les années 2024 et 2025, la sous-région a une mue qualitative à faire pour que les questions de l'amélioration de la gouvernance soient enfin au rendez-vous. Cette transfor-



La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale/DR

mation qualitative a un coût, les ministres ont demandé à ce que très rapidement une session extraordinaire se tienne début avril, pour que l'on examine les étapes qui vont donc

permettre à l'ensemble de la Communauté d'aller vers les critères de gouvernance. Ce processus vise à assurer une utilisation rationnelle à la fois des finances et des ressources

humaines qui sont mises à la disposition de l'intégration régionale.

L.D.B. : Le passage au budget-programme pourrait-il contribuer à renforcer la gouvernance au niveau communautaire ?

I.O.G.E-B. : Le budget programme a emmené, en fait, toutes les finances publiques vers la redevabilité, la gestion axée sur les résultats. Vous avez des actions qui sont financées, mais il faut rendre compte pour évaluer leur mise en œuvre et pouvoir les corriger. Pour nous, c'est un progrès qui s'étend aussi bien au niveau des États qu'au niveau de la Commission elle-même. Et c'est une très bonne chose. C'est une expérience que nous sommes en train de faire, pour être comme dans un mouvement général, pour une amélioration de la gouvernance des finances publiques.

L.D.B. : Votre avis au sujet de la décision d'interdiction d'exportation des grumes ?

I.O.G.E-B. : Cette décision nous tient particulièrement à cœur parce que vous savez que le Congo, pays du bassin du Congo, donc du bassin éponyme de notre pays, est un de ces pays qui a déjà procédé à l'interdiction de l'exportation des grumes. La décision qui vient d'être prise par le Conseil des ministres de l'UEAC marque une espèce de transition pour donner du temps jusqu'au 1er janvier 2028, pour tous les autres États qui sont encore en train de réfléchir sur comment mettre en place tout un dispositif d'accompagnement pour créer cette filière d'industrialisation du bois. Il s'agit de donner le temps aux autres pays de s'arrimer à cette réforme importante.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

FOIRE DES SEMENCES PAYSANNES DU CAMEROUN

Le Congo participera à la quatrième édition

L'événement regroupera plus de douze pays, aussi bien de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Ouest et même d'Europe, notamment la France et la Suisse. Le Congo, à travers le collège des femmes Concertation des organisations paysannes et producteurs agricoles du Congo (CNOP-Congo), en fera partie.

La quatrième édition des semences paysannes se déroulera du 28 février au 14 mars à Essé, un petit village non loin de Yaoundé, au Cameroun, sur le thème « Promouvoir les systèmes semenciers paysans au Cameroun : bien comprendre le Tirpaa, l'Undrop et l'Upov ». Le président du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Germain Céphas Ewangui, et la présidente du collège des femmes CNOP-Congo, Dolores Kinkodila, ont procédé le 24 février, au siège de la maison de la société civile, à la signature d'un protocole de financement en vue de la participation de la délégation congolaise à cet événement commercial.

« Nous avons sollicité l'aide auprès du Conseil, cela fait partie de nos habitudes. Lorsque nous



La photo souvenir après la signature du protocole/Adiac

avons un sujet qui nous tient à cœur, nous contactons l'ensemble de nos partenaires qui peuvent nous soutenir pour permettre d'alléger un peu le poids de nos activités », a dit en substance Séraphine Ekoa, en charge de la communication pour le collège des

femmes de la CNOP-Congo, à l'issue de la signature de ce protocole de financement. En outre, elle a indiqué que cette activité qui va avoir lieu au Cameroun est essentielle. « Comme je vous l'ai dit, nous sommes de la paysannerie, aujourd'hui la paysannerie c'est l'agricul-

ture. C'est vos mamans qui sont dans les champs, c'est nous qui cultivons. Mais, quel est l'élément principal de notre culture ? Ce sont les semences. Et aujourd'hui, la semence est un problème essentiel, parce que si vous n'en avez pas de bonne qualité,

vous ne pouvez pas avoir de bonnes récoltes. Beaucoup de semences par don ou autres nous viennent de l'étranger et sont souvent modifiées. A l'heure où l'on parle souvent des OGM, de changement climatique, de déforestation, des problèmes liés à la souveraineté alimentaire, vous voyez que si un pays n'est pas en possession de ses propres semences, il ne peut pas être maître de son agriculture, ainsi que de la rentabilité de celle-ci », a-t-elle dit.

Les femmes de femmes de CNOP-Congo iront pour fait un plaidoyer et chercher à copier l'expérience du Cameroun qui a déjà réussi à mettre en place une banque de semences locales. Ces semences sont prouvées comme étant les mieux adaptées à notre climat.

Guillaume Ondze

SÉNÉGAL

Ouverture du dialogue national sur la date de la présidentielle

Un dialogue national, convoqué par le président sénégalais, Macky Sall, s'est ouvert le 26 février à Diamniadio, à une trentaine de kilomètres de Dakar, pour déterminer la date de la prochaine élection présidentielle.

En annonçant jeudi dernier la tenue du dialogue lors d'une entrevue avec la presse locale, Macky Sall avait expliqué que les partis politiques, les candidats à la présidentielle, c'est-à-dire les dix-neuf retenus et les soixante-quatorze recalés, et les organisations de la société civile étaient tous conviés au dialogue national.

La rencontre durera deux jours, avait-il précisé, soulignant qu'« au vu de la simplicité de l'ordre du jour, ce délai pourrait être respecté, si les participants mettent en avant l'intérêt supérieur de la nation et ont en tête que lui-même ne prendra pas part au scrutin ».

En réaction à la convo-

cation de Macky Sall, la coalition Benno Bokk Yaakaar (majorité présidentielle) a déclaré qu'elle apportait « tout son appui au chef de l'Etat pour la tenue et la réussite parfaite du dialogue politique », selon une déclaration lue par l'ancien président de l'Assemblée nationale, Moustapha Niasse, lors d'une conférence de presse. Le scrutin présidentiel pour désigner le successeur de Macky Sall devait avoir lieu



Le président sénégalais, Macky Sall

« Au vu de la simplicité de l'ordre du jour, ce délai pourrait être respecté, si les participants mettent en avant l'intérêt supérieur de la nation et ont en tête que lui-même ne prendra pas part au scrutin ».

le 25 février. Saisi d'une proposition du bureau de l'Assemblée nationale, le président sénégalais a stoppé le processus, le 3 février, en abrogeant le décret convoquant le corps électoral.

Deux jours après, le Parlement avait validé une loi fixant la présidentielle au 15 décembre prochain, tout en prorogeant le mandat de Macky Sall jusqu'à l'installation de son successeur. Le 15 février, le Conseil constitutionnel avait annulé les décisions prises par le président Macky Sall et l'Assemblée nationale tout en appelant à la tenue du scrutin dans les meilleurs délais.

Yvette Reine Nzaba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AFRIQUE DE L'OUEST

La Cédéao lève des sanctions contre trois pays

À l'issue de sa réunion à Abuja, au Nigeria, la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a décidé, le 25 février, la levée d'une grande partie des sanctions contre le Niger, la Guinée et le Mali, actant une volonté de reprendre le dialogue avec ces trois pays dans un contexte de crise régionale.

Dans un communiqué publié le 25 février, la Cédéao « a décidé de lever avec effet immédiat » les plus lourdes sanctions imposées au Niger depuis le coup d'Etat qui a renversé le président Mohamed Bazoum. Elle a aussi annoncé « lever les sanctions financières et économiques à l'encontre de la République de Guinée » et « lever les restrictions sur le recrutement des citoyens de la République du Mali pour des postes professionnels au sein des institutions de la Cédéao ».

Le Burkina Faso, qui fait partie des quatre Etats dirigés par des régimes militaires depuis 2020, lui aussi soumis à des sanctions de la Cédéao, n'est pas mentionné dans le communiqué final de l'organisation. « Nous devons revoir notre approche quant au retour de l'ordre constitutionnel chez quatre de nos pays membres », avait déclaré, en introduction,



le président nigérian, Bola Ahmed Tinubu, qui assure la présidence de la Cédéao. Ces décisions marquent un pas de la Cédéao vers la reprise du dialogue avec ces trois pays, alors qu'ils ont notamment tourné le dos à la France et se sont rapprochés de la Russie. Ils ont annoncé, en janvier dernier, leur intention de quit-

ter cette communauté. Les trois pays se sont regroupés au sein de l'Alliance des Etats du Sahel. Le Niger avait évoqué la possible création d'une monnaie commune avec le Burkina Faso et le Mali, comme une étape « de sortie de la colonisation ». Dans son communiqué, la Cédéao invite « instamment » les trois

Etats membres à recourir « au dialogue, à la négociation et à la médiation ».

En Guinée, la Cédéao avait interdit les transactions financières avec ses institutions membres, un an après l'arrivée au pouvoir du colonel Mamadi Doumbouya, qui a renversé le président Alpha Condé en septembre 2021.

Au Mali qui a connu deux coups d'Etat en 2020 et 2021, le bloc régional avait imposé des sanctions économiques et financières qu'il avait levées en juillet 2022 quand l'armée au pouvoir avait annoncé son calendrier de transition.

Par ailleurs, les frontières et l'espace aérien seront rouverts, les transactions financières entre les pays de la Cédéao et le Niger de nouveau autorisées, et les avoirs de l'Etat nigérian dégelés, « pour des raisons humanitaires », a déclaré le président nigérian. Les dirigeants militaires à Niamey sont également autorisés à voyager à nouveau. « Des sanctions individuelles et politiques restent en place », a-t-on précisé.

La Cédéao, à nouveau, a exigé la libération immédiate du président nigérian déchu, Mohamed Bazoum, maintenu en résidence surveillée.

Yvette Reine Nzaba

DIPLOMATIE

Stéphane Séjourné en visite au Maroc

Le ministre français des Affaires étrangères a entamé, le 26 février, une visite officielle au Maroc qui s'inscrit sous le signe du réchauffement des relations entre les deux pays, mais aussi et surtout de la reprise des affaires.

Stéphane Séjourné va s'entretenir en premier lieu avec Nasser Bourita, alors que tout porte à croire que ce déplacement aura aussi un caractère économique. Le Mouvement des entreprises de France international (Medef, le patronat français), a annoncé, dans le même temps, l'organisation, depuis le 24 février jusqu'au 26 avril, à Rabat et à Casablanca, d'une « mission économique du Club des chefs d'entreprises France-Maroc », conduite par le président du Conseil d'entreprises France-Maroc de Medef international, Ross McInnes, et par ailleurs président du Conseil d'administration de Safran. « Le Club des chefs d'entreprises France-Maroc (Medef international & CGEM) fait du made with Morocco son maître-mot ».

réformes sociales, formation, emploi et développement du capital humain..., ces challenges offrent des opportunités prometteuses de coopération entre les deux pays. « Dans ce contexte, les autorités marocaines aspirent à voir le secteur privé jouer un rôle moteur dans l'investissement. Le secteur privé français est tout particulièrement concerné », précise un communiqué du Medef. Les entreprises françaises sont implantées au Maroc à raison de 1300 filiales, et emploient plus de 80 000 personnes: il s'agit là de la première destination des investissements directs étrangers français en Afrique. Pour le Medef, « les entreprises françaises et marocaines ont constitué d'importantes chaînes de valeur partagées dans l'industrie et les services. Plus qu'un marché, le Maroc est un pays de

co-production, de co-industrialisation et de de co-investissement pour les entreprises françaises ».

Ce nouveau contexte invite donc, ajoute l'organisation patronale française, à consolider davantage et à rénover le partenariat économique entre le Maroc et la France, en transformant les défis en nouvelles opportunités. Les contours d'un partenariat économique multiforme entre les deux pays devront donc reposer sur une nouvelle vision partagée des chaînes de valeur, avec non seulement l'implication des grands groupes, mais aussi des petites et moyennes entreprises et des start-up, dans un nouvel état d'esprit ayant pour base la recherche de la co-compétitivité et la création de valeur par l'effet de levier, a aussi indiqué le Medef dans son communiqué.

Noël Ndong

POPULATION

Une personne sur deux dans le monde a moins de 30 ans

Selon les projections de l'Organisation des Nations unies (ONU), l'âge médian de la population mondiale dépassera 42 ans à la fin du XXI^e siècle.

Reflète du vieillissement de la population mondiale, l'âge médian a nettement augmenté au cours des dernières décennies. D'après les estimations de l'ONU, il est de 30,5 ans, ce qui signifie que la moitié des habitants de la planète a plus que cet âge et que l'autre moitié a moins. C'est dans le micro-Etat du Vatican que l'âge médian est le plus élevé (57 ans), suivi de Monaco (54,3 ans), du Japon (49,1 ans) et de l'Italie (47,7 ans). À l'autre bout de l'échelle, c'est au Niger que l'âge médian de la population est le plus bas (14,5 ans), devant la République centrafricaine (14,8 ans) et le Tchad (15,1 ans). L'âge médian de la population française s'établit quant à lui à 42 ans, inférieur à celui de l'Allemagne (44,9 ans) mais supérieur à celui du Royaume-Uni (40,1 ans), de la Chine (39 ans) ou encore des États-Unis (38,1 ans).

L'âge médian de la population mondiale a nettement augmenté au cours des dernières décennies. Il était de 20,3 ans en 1970 et de 25,2 ans en 2000. En France, il affiche une hausse de plus de 8 ans depuis 1950, date à laquelle il se situait à 33,5 ans. Selon les projections démographiques à long terme de l'ONU, l'âge médian de la population mondiale devrait continuer à fortement progresser d'ici à la fin du siècle.

Il s'établirait à 35,9 ans en 2050 et à 42,3 ans en 2100, soit 12 ans de plus qu'aujourd'hui. À cette date, c'est en Albanie qu'il serait le plus élevé (63,3 ans), devant la Jamaïque (60,1 ans), la Corée du Sud (59,3 ans) et la Chine (56,8 ans). C'est toujours au Niger qu'il serait le plus bas (30,4 ans), mais à plus du double de son niveau actuel, suivi par le Bénin (31,6 ans). Toujours en 2100, l'âge médian de la population française se situerait quant à lui à 50,4 ans.

N.Nd.

RENCONTRES DE COPRODUCTION

Deux cinéastes congolais invités

À l'occasion des rencontres de coproduction « Impala 2024 » qui se tiendront du 29 février au 2 mars à Abidjan en Côte d'Ivoire, les cinéastes congolais Armel Mboumba et Ralf Therance ont quitté Brazzaville le 25 février en vue d'y prendre part. L'événement réunira différents acteurs de l'industrie du septième art.

Organisées par Africadoc Côte d'Ivoire en partenariat avec DocMonde et les Ateliers Varan, les rencontres de coproduction « Impala 2024 » sont un événement dédié au cinéma documentaire africain francophone. L'objectif est de booster la coproduction entre acteurs du continent et de renforcer la mise en réseau entre les cinéastes de différentes sous-région, notamment l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

Les rencontres de coproduction réuniront les vingt équipes de films, soit dix binômes auteurs-producteurs à avoir bénéficié des ateliers d'écriture, d'un atelier de production, de sessions de travail à distance et de bourses de développement pour renforcer leur projet de film grâce au tutorat des équipes pédagogiques initiées dans la première phase de ce projet. « Ce sont donc les quatorze films les plus aboutis, issus de ces deux parcours et portés par des jeunes auteurs et producteurs africains qui seront présentés du 26 février au 2 mars 2024 en Côte d'Ivoire », avait déclaré Bitty Laurent, président d'Africadoc Côte d'Ivoire lors d'une conférence de presse préluce à

l'événement.

A en croire les propos rapportés par le média en ligne Abidjan.net, Laurent Bitty a annoncé que la journée du 29 février sera consacrée à une ouverture protocolaire des dites assises, en présence de Françoise Remarck, ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, ainsi qu'à la présentation des différents fonds de soutien au cinéma documentaire africain, de tables rondes et des études de cas. « Les 1er et 2 mars, sept projets par jour seront présentés par leurs auteurs et producteurs, d'abord en séance plénière le matin, puis en rendez-vous individuels l'après-midi. Les échanges entre les porteurs de projets et les producteurs, diffuseurs et fonds de soutien faciliteront les rencontres en vue de coproductions et de demandes de financements », a-t-il expliqué.

La participation d'Armel Mboumba, réalisatrice-productrice, et son binôme Ralf Therance, auteur-réalisateur, té-



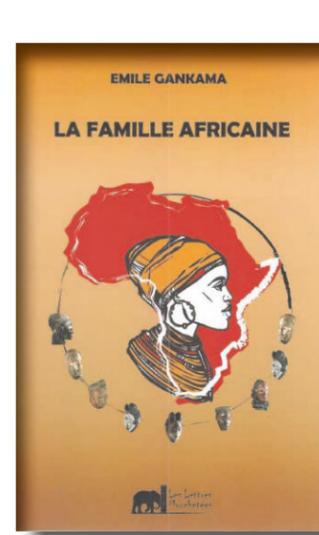
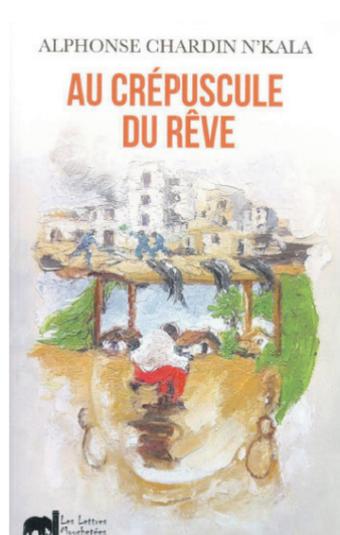
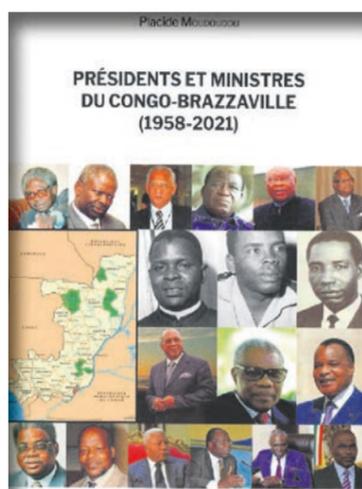
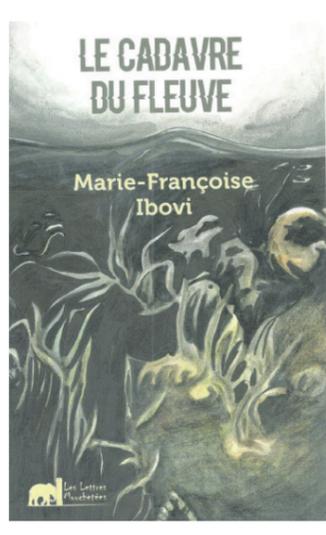
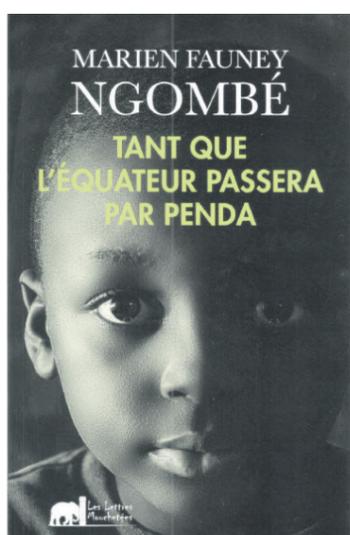
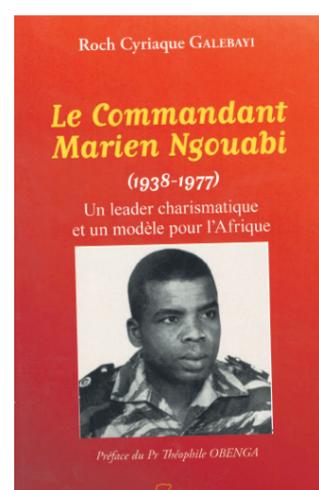
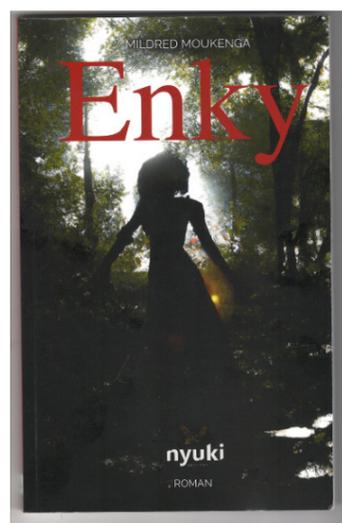
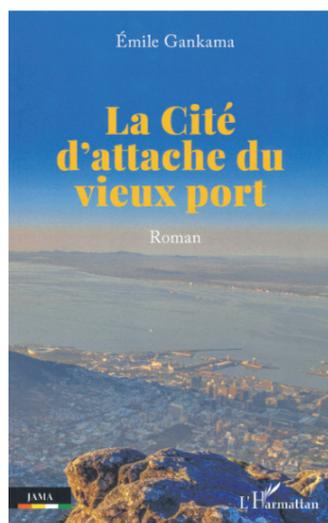
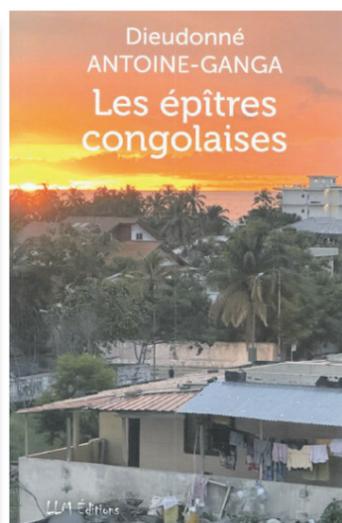
Armel Mboumba et Ralf Therance le jour de leur départ pour Abidjan/DR

moigne de l'aboutissement après les séances d'atelier d'écriture et de production de leur projet « Nkita » qui signifie « héritage ». La fiction portée par Laforge production promet d'être une exploration profonde et significative des questions de transmission et d'héritage au sein de la jeune génération congolaise. En racontant des histoires humaines authentiques et en mettant en avant les richesses de la culture congolaise, ce documentaire pourrait susciter l'intérêt et l'empathie du public, tout en éveillant des réflexions sur la façon dont se perpétuent les héritages culturels et spirituels à travers les générations. Pour Laurent Bitty, le souhait serait de voir parmi les quatorze projets qui seront présentés aux Rencontres de coproduction Impala 2024, plusieurs films doivent être produits dans d'excellentes conditions en vue de trouver de vastes audiences à l'échelle internationale.

Merveille Jessica Atipo



EN VENTE



COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs éliminés

Le groupe D dans lequel se trouvent les Diabes noirs a rendu son verdict, le 25 février, au terme de la 5e journée de la phase de poules. La Renaissance sportive de Berkane et le Stade malien verront les quarts de finale, contrairement au représentant congolais dont la défaite à Bamako devant le Stade malien a confirmé son élimination.

Le Stade malien doit aussi sa qualification au match nul 0-0 concédé par les Sud-Africains de Sekhukhune United devant la Renaissance sportive de Berkane, déjà assurée de disputer les quarts de finale au terme de la quatrième journée.

La déception est grande pour le club congolais. Comme la saison dernière, l'aventure des Diabes noirs à la Coupe africaine des champions s'arrête au terme de la phase de poules. Les Diablotins ont concédé leur quatrième défaite en cinq matches en s'inclinant 0-1, à la 90e minute, à cause du but inscrit par Lassine Kouma.

Pas surprenant puisque les Diablotins n'avaient plus leur destin en main après leur premier et seul point obtenu lors de la quatrième journée



Les Diabes noirs éliminés/Adiac

à Brazzaville face à RS Berkane. Ils devaient gagner les deux matches qui leur restaient et espérer le faux pas des autres. Mais le sort en a décidé

autrement. Avec quatre défaites contre un match nul, ils quittent la compétition le moral dans les chaussettes.

Ce bilan contraste avec

celui de l'année dernière au cours de laquelle ils avaient échoué à la porte des quarts avec six points. Le dernier match des Diabes noirs, le 3 mars, à

Brazzaville ne compte que pour du beurre. Même en cas de victoire, ils termineraient derniers de leur groupe.

James Golden Eloué

ACADÉMIE ALIMA

La phase de détection des adolescents connaît un franc succès

Le projet de l'Académie « Alima » prend de plus en plus de l'épaisseur. Les talentueux jeunes joueurs ayant tapé dans l'œil des organisateurs des séances de détection, au Complexe sportif de la Concorde, ont réussi à transmettre une bonne image du Congo.

Plus d'une centaine d'enfants était sur le terrain pour passer un test auquel a assisté le ministre des Sports. Mais seuls quarante seront retenus pour intégrer l'Académie Alima d'Oyo. Le bilan à mi-parcours indique déjà un chiffre record de mille enfants déjà détectés. Les organisateurs auront sans nul doute l'embarras du choix mais les petits détails techniques ainsi que le respect d'âge vont primer dans ce projet de longue haleine dont les bases qui ont été posées satisfont déjà Hugues Ngouélondélé

« Les jeunes joueurs qui seront sélectionnés feront la pépinière nationale. Il faut pour le football être patient aujourd'hui. Les résultats seront probants dans quelques années », a-t-il déclaré. Le ministre voit déjà une éventuelle



Le ministre des Sports assistant à la séance de détection/Adiac

possibilité de créer une émulation entre les joueurs évoluant au pays et ceux de la diaspora dans la sélection des athlètes qui vont défendre à l'avenir les couleurs de l'équipe nationale. Académie Alima est un

projet à triple pieds, porteur d'espoir de former les joueurs congolais en vue de faire d'eux les professionnels. C'est un partenariat gagnant-gagnant puisque l'Etat congolais s'est engagé à accompagner cette

académie dans sa mission de détecter et de promouvoir les talents en mettant à sa disposition toutes les conditions favorables afin de permettre à Playse Congo d'atteindre ses ambitions.

Playse Congo s'engage, à son tour, à former les jeunes footballeurs, conformément à sa vocation d'identifier les meilleurs talents du pays pour un accompagnement optimal, rendre le football accessible à tous dans les meilleures conditions et aspirer à devenir un grand centre de formation d'Afrique. La prise en charge des jeunes dès 12 ans et le suivi jusqu'aux portes du professionnalisme, dans le but de permettre au Congo de retrouver la place qui était la sienne sur l'échiquier continental, faisant partie des priorités. « il y a un très grand engouement autour du projet. On essaie de trouver les meilleurs profils car il y a beaucoup de talents », a reconnu l'un des organisateurs.

J.G.E.

HANDBALL

Les clubs de Brazzaville se lancent dans la course

Onze équipes séniors messieurs, huit séniors dames, neuf juniors messieurs et six chez les juniors dames, tel est l'effectif et l'ossature des clubs qui prennent part au championnat départemental de handball de Brazzaville, officiellement lancé le 25 février, au gymnase Nicole-Oba.

Le président de la ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, en compagnie de certains acteurs de cette discipline, a lancé le championnat qui se déroulera jusqu'au 30 juin sur le thème « La jeunesse et le travail ». La première journée, en effet, a annoncé les couleurs. L'engagement technique, la détermination et le spectacle vont, sans nul doute, caractériser ce tournoi.

Les matches disputés ce premier jour, dont celui qui a opposé Etoile du Congo à HB Kali, en séniors dames, en sont une illustration. Les athlètes de Kali ont remporté le match à quatre secondes de la fin (33-32) après avoir couru derrière le score durant les soixante minutes. En même temps, la DGSP séniors dames a battu Renaissance 55-19.

Du côté des séniors messieurs, JSO a pris le dessus sur AVR, 38-30, tandis que chez les juniors messieurs, Etoile du Congo a dominé DGSP, 27-15, et AS Neto a perdu devant ASOC, 33-29. Chez les juniors dames, US Renaissance a dominé Etoile du Congo, 39-12, tandis qu'Asoc a raté son premier match face à Otohô, 24-26.

Le président de la ligue, lors de la cérémonie d'ouverture, a invité les athlètes et dirigeants à plus de discipline et de fair-play pendant les matches. Il a également estimé que les meilleures équipes de ce tournoi devront représenter dignement le département lors du championnat national. Avicenne Nzikou a, par ailleurs, estimé que la ligue de Brazzaville continue à travailler pour garder sa place de leader national.

La prochaine journée, le 28 février, s'annonce intéressante puisque Tsongolaise sera face à BMC au moment où Caïman défiera CFJSO et Etoile du Congo affrontera Diables noirs, chez les séniors messieurs. Du côté des séniors dames, AS Otohô sera face à Cara et Inter club s'opposera à Grain de sel.

Rude Ngoma



Une séquence du match DGSP-Rénaissance/Adiac

APPEL D'OFFRE

Une société de la place présente à Brazzaville, procède par le présent appel d'offre à la vente de matériel et mobilier de bureau dont les descriptions et les quantités sont reportées ci-dessous en un seul lot.

Désignation	Quantité
Bureau DG	1
Bureau employés	32
Table de réunion (grande salle)	1
Table de réunion (petite salle)	2
Caisson retour	10
Chaise roulante	39
Caisson	23
Chaise fixe (grande salle)	13
Chaise fixe visiteur	17
Table ronde réunion	4
Chaise fixe de réunion	18
Ecran TV	9
Réfrigérateur GM	1
Bouilloire (chauffe-eau)	1
Armoire en bois	10
Tableau blanc	12

Les soumissionnaires sont invités à proposer leur prix, le mode de paiement et le délai d'enlèvement de ce matériel et mobilier de bureau.

Veillez adresser votre offre sous plis fermé à déposer au 6ème étage de l'immeuble ECOBANK au plus tard le jeudi 29 février 2024.

Pour toute information complémentaire, bien vouloir contacter au 05 679 15 15.

Date et lieu de visite de matériels et mobiliers de bureau : Jeudi le 29 février 2024 de 09h00 à 15h00, zone aéroport international Maya Maya près du dépôt Bralico.

Date de clôture des soumissions : Vendredi le 01 mars 2024 à 12h00.

Dates d'enlèvement : 04 & 05 mars 2024.

IN MEMORIAM



26 février 2019- 26 février 2024, voici cinq ans que disparaissait notre tendre maman, tante et grand-mère Antoinette Somboko.

En ce jour de triste anniversaire de ta disparition, nous, tes enfants (Prestig'Edith Victoire, Nazaire, Petronie et Jaelle) et petits-enfants, gardons de toi l'amour du prochain, la générosité, les sages conseils et l'affection que tu nous avais toujours partagé.

Ainsi, nous invitons tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pensée pieuse.

Que ton âme repose en paix !

Tes enfants et petits-enfants

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue 2, 26e journée

Laval l'emporte 3-1 à Concarneau. Titulaire dans l'axe de la défense, Marvin Baudry a été averti à la 26e minute. Pas toujours serein avant la pause, il a été bien plus solide ensuite.

Alors que son retour à la compétition était espéré, Bevic Moussiti Oko était forfait. L'ancien Havrais a été contraint de passer de nouveaux examens en raison d'une gêne récurrente aux ischios.

Ajaccio est tenu en échec par Amiens (0-0). Titulaire, Christopher Ibayi a joué toute la rencontre en pointe. Josué Escartin n'était pas dans le groupe corse.

Yvan Ikia Dimi n'était pas dans le groupe picard.

Grenoble s'incline à domicile face à Pau (0-1). Nolan Mbemba, aligné dans l'entrejeu, est trop rarement parvenu à se projeter dans le camp adverse. Remplacé à la 67e minute.

Également aligné au coup

d'envoi, Mons Bassouamina a tenté de faire la différence aux 19e et 45e minutes, avant d'être également remplacé à la 67e.

Sans Kévin Mouanga, en phase de reprise, Annecy s'incline 1-2 à Saint-Etienne.

Au classement, Laval est 3e avec 44 points, à sept longueurs d'Angers. Grenoble est 5e avec 40 points suivi d'Ajaccio, 7e avec 38 points, Pau et Amiens, 8e et 9e avec 37 points.

Dans le bas de tableau, Annecy est 19e avec 23 points.

Slovaquie, 21e journée, 1re division

Yhoan Andzouana, titulaire et capitaine, et le DAC Dunajska Streda prennent un point à Prodbrezova (0-0). Le DAC est 4e avec 36 points.

Suisse, 25e journée, 1re division

Le Servette l'emporte 1-0 chez les Young Boys de Berne. Bradley Mazikou a disputé toute la rencontre,



Béni Makouana sorti sur civière/DR

tandis que Sylver Ganvoula est entré à la 60e minute.

Morgan Poaty, titulaire, et Lausanne sont tenus en échec par Winterthur (1-1).

Les Young Boys, éliminés cette semaine en Ligue Europa, restent en tête du classement avec 4 points d'avance sur le Servette, deuxième.

Les Genevois poursuivent eux leur parcours en Conférence Ligue.

Lausanne est 11e et avant-dernier avec 26 points.

Turquie, 27e journée, 1re division

Hatayspor chute à Konyaspor (0-2), avec Chandrel Massanga titulaire. Hatay est 16e et premier non relégable avec 29 points et une longueur d'avance sur la zone rouge.

Breyton Fougeu n'était pas dans le groupe de l'Adana Demirspor, vaincu à Trabzonspor (0-1). L'Adana est 12e avec 32 points.

Turquie, 24e journée, 2e division

Titulaire, Francis Nzaba a été remplacé à la 86e minute lors du match nul de Genclerbirligi (1-1).

Simon Nsana n'était pas dans le groupe de Sakaryaspor, battu 2-3 à Eyüpspor.

Ukraine, 18e journée, 1re division

Retour à la compétition mouvementé pour Beni Makouana. Lors du déplacement de Polissya chez le Rukh Lviv, l'international congolais permet à son équipe d'ouvrir le score à la 12e minute. Depuis le côté gauche, il repique, se met sur son pied droit et centre au second poteau. Sa 3e passe décisive de la saison.

Mais Makouana ne va pas finir le match : à la 72e minute, il sort sur civière après avoir ressenti une douleur derrière la cuisse après un duel avec Sliubyk.

Angleterre, 26e journée, 1re division

Sans Han Noah Massengo, Burnley se brise à Cristal Palace (0-3). Han Noah Massengo était absent du groupe.

Angleterre, 35e journée, 3e division

Northampton prend les trois points à Burton (0-2). Titulaire, William Hondermarck a été remplacé à la 87e minute, alors que le score était acquis.

Angleterre, 35e journée, 4e division

Newport County chute à Milton Keynes (0-3). Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 59e minute.

Arménie, 21e journée, 1re division

Après deux mois de pause, le FC Noah reprend par un nul face à Urartu (1-1), sans Christoffer Mafoumbi, qui a résilié son contrat en janvier.

Autriche, 17e journée, 2e division

Kévin Monziano a été remplacé à la 67e minute lors du succès de St-Pölten à Lafnitz (0-1).

Belgique, 27e journée, 1re division

Première titularisation en Jupiler League pour Christ Makosso lors du match nul du RWDM face à Louvain (1-1). L'ancien Sochalien a joué dans un registre simple, sans fioriture.

Courtrai s'incline encore, à Malines cette fois (0-3), avec Mark Mampassi titulaire en défense.

Belgique, 23e journée, 2e division

Yannick Loemba a été remplacé à la 75e minute lors du match nul du RCF Liège face à la réserve du Standard de Liège (1-1).

Camille Delourme

LINE UP

33 DEFOURNY
43 SOUSA
34 MAKOSSO
21 SAMBU
17 CAMARA
11 ADARAMOLA
8 ABE
6 DWOMOH
7 BIRON
9 GUEYE
77 REINE-ADÉLAÏDE

SUBSTITUTES

28 HUBERT / 94 SAMPAIO / 5 DE SART
47 MBOUP / 26 ABNER / 80 SEGOVIA
10 EBIOWEI / 89 ALBERTO / 22 SOELLE SOELLE

Première titularisation en Jupiler League pour Christ Makosso/DR

SEMINAIRE DE FORMATION



Tél : 06 621 49 60 / 05 087 77 19

Email : contact@eciform-services.net

Virage maya maya, Plateaux Batignolles-Brazzaville

Le Cabinet ECIFORM organise des séminaires de formation à Brazzaville selon le programme :

Thème

- Suivi-évaluation des projets
- Secrétariat et d'assistanat de direction
- Gestion axée sur les résultats
- Archivage et classement des documents
- Analyse financière pour les banquiers
- Management d'équipe et leadership

Période

- 08 au 12 Avril 2024
- 15 au 19 Avril 2024
- 22 au 26 Avril 2024
- 02 au 04 Mai 2024
- 06 au 09 Mai 2024
- 13 au 16 Mai 2024

Coût par participant

- 290.000 FCFA par participant
- 250.000 FCFA par participant
- 250.000 FCFA par participant
- 250.000 FCFA par participant
- 300.000 FCFA par participant
- 250.000 FCFA par participant

Lieu

- Brazzaville
- Brazzaville
- Brazzaville
- Brazzaville
- Brazzaville
- Brazzaville

COMMUNE DE LOANDJILI

Max Jean Toussaint Loemba installé dans ses fonctions

Nouvel administrateur maire du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili, Max Jean Toussaint Loemba, a été officiellement investi et installé dans ses fonctions, le 22 février dernier, par Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de cette circonscription administrative.

L'investiture du nouveau maire est intervenue une semaine après la passation de service avec Apollinaire Molébé, administrateur maire sortant de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou, qui assurait également l'intérim à Loandjili depuis janvier 2023. La cérémonie a eu lieu en présence des préfets de la Bouenza et de la Lékoumou, respectivement Jules Monkala-Tchoumou et Micheline Nguessimi, de la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchichelle, du secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean Pascal Koumba, ainsi que de plusieurs autorités locales.

Nommé par décret n°2024-4 du 3 janvier 2024 portant nomination des administrateurs maires, Max Jean Toussaint Loemba a été investi et installé dans ses fonctions après lecture dudit décret. S'en sont suivis d'autres temps forts comme le port des attributs du pouvoir, notamment l'écharpe tricolore et le drapeau national, symboles du commandement et emblèmes de la République du Congo, la lecture et la signature du procès-verbal d'investiture



Max Jean Toussaint Loemba lors de son installation au siège de la mairie de Loandjili/DR

ainsi que la lecture de la notice biographique du nouveau promu. Dans son mot de circonstance, Max Jean Toussaint Loemba a présenté quelques perspectives et fait état des problèmes auxquels sont confrontés les habitants des quartiers de Loandjili, tout en sollicitant l'accompagnement active et la bienveillante compréhension d'Evelyne Tchichelle dans la résolution de leurs be-

soins urgents. Il s'agit notamment des ravins, des zones enclavées qui connaissent de nombreuses inondations, le manque de dalots de passage dans certaines zones suite aux pluies diluviennes, la stagnation permanente des eaux de pluies au cimetière de Vindoulou, l'érosion qui menace le lycée interdépartemental de Vindoulou, la perte des habitations de 300 familles sinistrées.

La résolution de ces maux qui minent Loandjili devrait commencer, selon Max Jean Toussaint Loemba, par l'amélioration des structures d'accueil de son siège (avec des salles exiguës, rendant le travail des agents municipaux difficile) et le mur de clôture qui se trouve en état de délabrement, faisant dudit siège un chemin de passage des citoyens. Pour le nouvel administrateur, le carac-

tère noble de Loandjili, ancienne capitale de la dynastie Buvandi, clan dynastique de Ngoyo et de Loango, « est une incitation à rendre à sa population un meilleur cadre de vie ».

Par ailleurs, pour lui permettre de bien exercer ses fonctions, Paul Adam Dibouilou a exhorté Max Jean Toussaint Loemba, entre autres, au respect du décret 2023-20 portant fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales, des textes législatifs et réglementaires en vigueur dans le pays, des notions fondamentales de justice, d'objectivité et d'équité afin de sauvegarder l'intérêt général. Il l'a aussi invité à faire preuve de loyauté et de rigueur dans la résolution des problématiques et à assurer avec tact la coordination de l'ensemble des services publics installés dans sa circonscription.

Après son installation, Max Jean Toussaint Loemba, qui succède à Séphirin Nguié, devient le 10e administrateur maire de l'arrondissement 4, Loandjili. Il est aussi le maire sortant du 1er arrondissement, Emery-Patrice-Lumumba.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Italie, 26^e journée, 1^{re} division

Cagliari partage les points avec Naples (1-1). Antoinette Makoumbou a disputé toute la rencontre.

Monza prend les trois points à la Salernitana (2-0). Remplaçant, Warren Bondo est entré à la 46e, à 0-2.

Italie, 26^e journée, 2^e division

Parma prend un point sur le terrain de Côme (1-1). Gabriel Charpentier est entré à la 77e. Les Parmesans restent à la première place.

Lecco rapporte un point de Ternana (0-0). Sans Corentin Louakima, non retenu.

Kosovo, 22^e journée, 1^{re} division

Entré à la 46e, Raddy Ovouka ouvre le score pour Drita à la 56e. Son équipe bat Dukagjini 2-0. Son premier but de la saison.

Luxembourg, 18^e journée, 1^{re} division

Herman Moussaki est entré à la 67e lors du succès de Dudelange face à Monnerich (4-2).

Pays-Bas, 23^e journée, 1^{re} division
Le NEC Nimègue bat le Sparta Rotterdam (2-0). Brayann Pereira est resté sur le banc. Le NEC est 7e avec 33 points.

Portugal, 23^e journée, 1^{re} division

Dylan Saint-Louis est entré à la 80e lors du match nul de Vizela face à Estoril (3-3).

Albanie, 25^e journée, 1^{re} division
Archange Bintsouka n'était pas sur le terrain au coup d'envoi du match perdu par le Partizani Tirana à Skënderbeu Korçë (0-1). Le champion en titre compte désormais 9 longueurs

de retard sur le premier, Egnatia.

Allemagne, 27^e journée, 3^e division

Sans Yann Mabella, absent du groupe depuis début 2024, le Waldhof Mannheim s'incline sur le terrain de la réserve de Fribourg (0-1).

Belgique, 27^e journée, 1^{re} division

Le Cercle de Bruges l'emporte 2-0 à Eupen. Avec Senna Miangué titulaire au poste de latéral gauche. Le Cercle est 5e avec 43 points.

Grèce, 24^e journée, 1^{re} division

Kifisia prend un point sur le terrain du Panathinaïkos (1-1). Entré à la 63e, Thievy Bifouma combine sur le côté droit avec Milicevic, auteur de l'égalisation à la 67e. Dans les dernières secondes, l'international congolais part en contre et s'offre une balle de 2-1. Seul face au portier, il assure mal son dernier contrôle de balle et n'assure pas son piqué, qui rebondit sur le poteau puis est sorti du cadre par Vitor Hugo (90e+3). Sur le corner, il dépose le ballon au premier poteau, mais son co-équipier n'attrape pas le cadre.

Avec ce point, Kifisia reste lanterne rouge avec 17 points.

Israël, 23^e journée, 1^{re} division

Réduit à dix à la 45e, l'Hapoel Tel Aviv coule à Petah Tikva (0-3). Bryan Passi et Mavis Tchibota étaient tous deux titulaires. L'attaquant a été remplacé à la 60e.

Défaite à domicile pour l'Hapoel Haïfa face à l'Ihouth Bnei Sakhnin (1-2). Titulaire dans l'axe, Fernand Mayembo réalise deux bonnes interventions



Jordi Mboula à l'échauffement avant le match face à Leganes (DR)

aux 17e et 73e.

Avec 41 points, l'Hapoel Haïfa perd sa 3e place au profit de Beer Sheva. L'Hapoel Tel Aviv est 11e avec 23 points.

Bulgarie, 22^e journée, 1^{re} division

Ryan Bidounga est resté sur le banc lors du match nul du CSKA 1948 face au Slavia Sofia (1-1).

Chypre, 1^{re} journée des play-down, 1^{re} division
L'AEL Limassol bat Zakakiou (2-1)

avec Ravy Tsouka Dozi titulaire. Les visiteurs ont été réduits à dix à la 76e, alors qu'ils menaient 1-0. Trois minutes avant l'entrée en jeu de Valdy Matongo, à 1-1. Exaucé Nzaou n'était pas dans le groupe de l'AEZ.

Croatie, 24^e journée, 1^{re} division

Gorica bat Koprivnica (1-0). Sans Merveil Ndockyt, convalescent.

Ecosse, 27^e journée, 1^{re} division
Loick Ayina était titulaire lors du succès de Ross County face à Li-

vingstone (3-2). Pas de Dylan Bahamboula dans le groupe des visiteurs.

Espagne, 26^e journée, 1^{re} division

En raison du deuil qui frappe Valence, où au moins dix personnes sont mortes dans l'incendie d'un immeuble, le déplacement des Valenciens à Grenade a été reporté. Repos forcé donc pour Faitout Maouassa.

Espagne, 28^e journée, 2^e division

Le Racing Santander bat Leganes 2-1. Ailier droit, Jordi Mboula a sonné la révolte, alors que Leganes avait ouvert le score à la 7e : son égalisation à la 9e est annulée pour une faute très subtile.

A la 45e+2, il sert de point d'appui à Vincente pour le 1-1.

Remplacé à la 77e.

Espagne, 24^e journée, 4^e division, groupe 4

Faites-Prévu Kaya Makosso était titulaire lors du match nul de Vélez face à Yeclano (2-2).

Roumanie, 27^e journée, 1^{re} division

Entré à la 68e, à 2-0, Durel Avounou est avant-dernier passeur décisif sur le troisième but de son équipe à la 79e avant de donner le 4-0 à Otele (82e). Cluj corrige le Dinamo Bucarest (4-0).

Hermannstadt bat l'U Craiova 1-0. Kablan Ngoma est entré à la 86e.

Cluj est deuxième avec 48 points, à sept longueurs du Steaua, Hermannstadt est 6e avec 37 points.

Camille Delourme

RELIGION

Mgr Abel Liluala prend les rênes de l'archidiocèse

L'ordination épiscopale du nouvel archevêque métropolitain de Pointe-Noire, Mgr Abel Liluala, a eu lieu le 24 février, au complexe sportive, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, accompagné d'autres autorités civiles, militaires et religieuses des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Mgr Abel Liluala est né le 23 avril 1964, à Makanda Grande, au Cabinda, en Angola. Il a fait ses études primaires de 1969 à 1975 dans la ville de Tchoa, au Cabinda. De 1969 à 1984, il subit une formation de prêtre au petit séminaire du diocèse de Cabinda, à Tsiela, dans le diocèse de Boma, en République démocratique du Congo. De 1985 à 1988, il suit les cours de philosophie au grand séminaire CINTRON Konkoua de Kinshasa. A partir de 1989, il suit des cours de théologie au grand séminaire Sacré-cœur de Luanda, en Angola.

Après une année de formation au Cabinda, il entreprend en 1991 la dernière période de son cursus au grand séminaire de théologie cardinal Emile-Biayenda. Le 10 juillet 1994, il reçoit l'ordination sacerdotale de Mgr Bernard Nsayi, en s'introduisant ainsi dans le diocèse de Pointe-Noire où il va exer-

cer son ministère pastoral comme vicaire à la paroisse Saint Esprit de Mpaka. De là, il sera affecté au moyen séminaire de Loango où il encadre les jeunes séminaristes de 1997 à 2003. Il est curé de la zone rurale du Mayombe Nord. De 2003 à 2010, il poursuit ses études en Italie et décroche une maîtrise et un doctorat en droit canonique. En 2011, il revient dans son diocèse au Congo et est réaffecté dans le Mayombe où il fonde la paroisse Saint Pierre plus un orphelinat. En 2019, il est nommé vicaire judiciaire du diocèse de Pointe-Noire. Depuis 2020, il est curé de la paroisse Saint Pierre Apôtre où il a reçu la nomination depuis le 6 janvier dernier comme nouvel archevêque métropolitain de l'archidiocèse de Pointe-Noire, en remplacement de Mgr Miguel Angel Olaverri.

Remerciant diverses autorités présentes à la cérémo-



Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire/Adiac

nie, des invités, le président de la République et le pape François, Mgr Abel Liluala a signifié que l'église formée par tous est avant tout l'œuvre de Dieu lui-même. Elle est le corps spécifique du Christ composé de plusieurs membres unis dans la foi et la charité. « *Je tends la main à tous, sans exception aucune. Quiconque voudra travailler pour le bien de notre archidiocèse aura sa place et son rôle à jouer. Votre archevêque compte sur vous, sur la part de chacun d'entre vous, du plus petit au plus grand, que personne se sente exclu sous quelque prétexte que ce soit. Je rêve d'un clergé uni, formé et capable de répondre aux défis de notre temps* », a-t-il déclaré.

Notons qu'en plus des délégations nationales, cette cérémonie a été rehaussée par la présence d'autres venues d'Europe, d'Angola et du Gabon.

Severin Ibara

DOLISIE

La Fondation Privat-Ndéké à la rescousse des jeunes désœuvrés

L'organisation non gouvernementale (ONG) Privat-Frédéric -Ndéké a remis, le 25 février, aux finalistes en coupe couture, en coiffure et esthétique des kits couplés aux certificats de fin de formation.

Trente-deux jeunes filles ont bénéficié du don de la Fondation Privat-Frédéric-Ndéké, au nombre desquelles vingt en coupe couture et douze en coiffure et esthétique.

Prenant la parole, le président de cette ONG éponyme a déclaré : « *Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la campagne "A l'écoute des jeunes" qui nous a permis des échanges fructueux, est en phase avec le mot d'ordre présidentiel : "2024, l'année de la jeunesse". Partant de ce mot d'ordre, la fondation Privat-Frédéric-Ndéké a augmenté le nombre de ses filières de formation, parmi lesquelles la menuiserie, la soudure et l'informatique. En outre, tout jeune ayant une base de son métier et qui veut se perfectionner bénéficiera de l'assistance de cette fondation* ».

Pour éviter que ces kits



Une vue des bénéficiaires/Adiac

soient utilisés à d'autres fins, il a exhorté ces finalistes à « *utiliser ce matériel à bon essien pour votre autonomisation, car il a été obtenu au*

bout de tant de sacrifices ». Soulignons que Dolisie constitue la deuxième étape de la tournée de cette fondation après Sibiti, dans la Lékou-

nou, avant de se rendre à Pointe-Noire.

Le coordonateur national de cette ONG, David Moutakala, à son tour a souligné que « *cette ONG*

à caractère social, apolitique et à but non lucratif est née en mars 2007. Elle a pour objectif la promotion des élans de cœur par l'assistance multiforme en faveur des couches sociales dés-heritées ».

Elle fonctionne, a-t-il ajouté, pour « *des activités ponctuelles et permanentes comme la réhabilitation des écoles, la réinsertion sociale des jeunes dans des centres de formation à Sibiti, Owando, Oyo, Abala, Itoumbi et à Dolisie* ».

Cette cérémonie a été patronnée par Privat Frédéric Ndéké qui avait à ses côtés le préfet de Brazzaville, le secrétaire général du Niari, le maire de l'arrondissement 1 de Dolisie, le secrétaire général de l'arrondissement 2 et le directeur général de la Caisse de retraite des fonctionnaires.

Max Ferhynel Poudi

« utiliser ce matériel à bon essien pour votre autonomisation, car il a été obtenu au bout de tant de sacrifices »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Denis Sassou N'Guesso en séjour de travail à Pointe-Noire

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, quitte Brazzaville ce 26 février pour un séjour de travail de quatre jours à Pointe-Noire où il présidera plusieurs activités à caractère socio-économique.

Le chef de l'Etat présidera, entre autres, la cérémonie de démarrage de la production du Gaz naturel liquéfié (GNL) d'ENI Congo, sur le site de Litchendjili, le 27 février. En effet, Congo GNL est le nouveau projet de développement d'ENI Congo qui exploitera les considérables réserves de gaz du Congo. En plus de répondre aux besoins énergétiques domestiques, le projet Congo GNL sera le premier exportateur de GNL, fournissant ainsi des ressources gazières supplémentaires au marché mondial. Le projet utilisera les ressources gazières du permis Marine XII et des installations de production existantes dans une nouvelle approche progressive.

Le président de la République procédera, le 28 février, à l'inauguration du nouveau bâtiment de l'antenne de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques de Pointe-Noire, du Data center ainsi qu'à la mise en service du nouveau câble sous-marin du Consortium



L'arrivée dans la capitale économique du couple présidentielle/DR

Zafrica de Facebook au Congo. Dans l'après-midi, Denis Sassou N'Guesso lancera les travaux des voiries urbaines de Pointe-Noire, une ville souvent en proie à des inondations à chaque tombée de pluie. L'objectif visé étant d'améliorer l'accessibilité, réduire la congestion du trafic et créer un environnement plus sécurisé pour la population. En

effet, les artères principales et secondaires des six arrondissements de la capitale économique congolaise sont souvent confrontées à des conditions de circulation difficiles, affectant ainsi la mobilité des habitants de cette localité.

Le chef de l'Etat bouclera son séjour dans la capitale économique par la pose de la première pierre des

travaux de construction de l'Université de Loango, dans le département du Kouilou, le 29 février. Troisième université publique en état de gestation en République du Congo, elle est une promesse de campagne du candidat-président, Denis Sassou N'Guesso, lors de la dernière élection présidentielle. Sa construction s'inscrit dans un vaste mou-

vement de renforcement des capacités d'offre de formation, fondé sur la mise en place des structures permettant de favoriser l'initiation aux métiers, l'acquisition des connaissances et compétences. Tout cela en adéquation avec les besoins du développement et les emplois disponibles ou potentiels.

Parfait Wilfried Douniama

MUSIQUE

Zao, la scène comme remède

Un peu frêle sur ses deux jambes, la légende Zao a enflammé la grande salle de l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, le 24 février, lors d'un concert caritatif pour soutenir les victimes des accidents vasculaires cérébraux (AVC). L'artiste, victime d'une attaque cérébrale en juillet 2022, n'a pas tari d'énergie et de présence scénique.

Un public enthousiaste et coloré s'est délecté du légendaire Zao Casimir, tunique dorée, couvre-chef et canne en main pour soutenir sa jambe gauche encore chancelante. Zao chante, marche, danse et gesticule avec humour au moindre break musical.

Accompagné par son orchestre qui a affiché complet, l'artiste a aligné un répertoire bien connu entonné par un public enchanté au moment des refrains inscrits dans la mémoire collective, ceux de « Soulard », de « Moustique », de « Welle » ou de « Corbillard » et, bien entendu, d'« Ancien combattant », la célèbre chanson par la-



quelle les rideaux se sont baissés.

Affichant 71 ans au compteur, ce combattant semble en tout cas pourvu d'une santé de fer entretenue par un désir inépuisable de musique qui, dit-on, adoucit les mœurs et lui tient lieu assurément de remède.

L'homme est un guerrier et, s'il a perdu quelques forces dans la bataille, il manie toujours l'humour, son arme préférée, sur et en dehors des planches comme à la fin du spectacle, papotant dans le hall avec frénésie. Produit par l'ONG Toutariv, le concert a été dédié aux victimes des AVC qui sont dans un état de vulnérabilité. Tout le long de ce

concert, des messages de prévention de la pathologie ont été diffusés à la fois par les organisateurs et les artistes ayant fait la première partie de ce spectacle, à l'instar d'Oupta, Shadow la menace, Frédo le musicien, etc.

Adulé pour sa performance, Zao, qui s'est entouré aux premières loges d'invités de marque comme le groupe MPR de la République démocratique du Congo et de nouvelles stars congolaises de la musique urbaine, a laissé un message important. Celui de poursuivre la solidarité en faveur de cette maladie, sans laquelle il ne serait pas debout.

Quentin Loubou